Le Nord

ADMINISTRATION de la « CROIX DU NORD » 25, rue d'Angleterre, 25 — LILLE — BUREAU D'ANNONCES 2, rue des Sept-Agaches, 1, Grand'Place

CONDITIONS		PUBLICITÉ	
Par la Poste, Un an	20 francs	Annonces	la ligne 0,40
Six mois	10 francs	Réclames	— 0,75
Trois mois	5 francs	Faits-divers	— 1,50
Départem. non-limitrophes et Etrang., port en sus		Chronique locale	— 3,00

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

TEMPÉRATURE

Lille, le 1er juin.

Minimum, nuit, abrité	12°0
— — découvert	12°1
Surface du sol, 6 h. du matin	10°2
A 1 mètre de profondeur	11°0
De l'air à l'ombre	15°6
Maximum, jour, à l'ombre	17°6
— — au soleil	20°0

Etat hygrométrique (6 h. m.) 0°61.
Etat du ciel : Très nuageux.
Direction du vent : S.

BAROMÈTRE. — Le 1er juin (8 h. matin) la pression était de 757 m/m. — 2 juin (8 heures du matin) le baromètre est de :

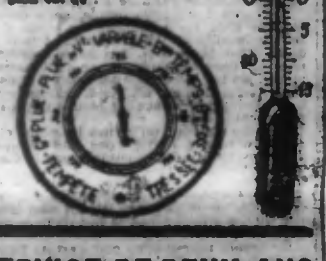

SERVICE DE DEUX ANS

— De tous côtés l'on reparle du service de deux ans.

— M. Jules Roche vient de tirer la conclusion qu'il faut trois ans de service, au moins pour l'artillerie.

— M. Le Hérissé le démontre aussi nettement pour la cavalerie.

— Le Ministre de la Guerre et le rapport de la Commission de renvoi de la classe 1903 viennent également de le faire ressortir dans une déclaration précise et claire à la tribune.

— Une sorte d'inquiétude et de malaise se généralise à ces constatations, et la sécurité, l'indépendance du pays, tiennent trop au cœur des Français pour que ce souci ne le fasse pas vibrer douloureusement.

Est-il donc vraiment impossible d'appliquer le service de deux ans ?

Est-il possible d'éviter ses inconvénients, à la cavalerie et à l'artillerie ?

— Oui ! Tout tient à la transformation d'un article de la loi, et à une modification des méthodes d'instruction.

Le service de trois ans avec une partie du contingent ne faisant qu'un an, revient, tout compté fait, à deux années accomplies par tous.

Que les troupiers d'une même classe fassent partie trois ans et partie un an, ou tous deux ans complets, il y a, au fond, le même nombre de journées de présence effectuée pour l'ensemble de l'armée.

— Le nombre des jours de permission étant strictement limité d'une part, les 24 mois étant accomplis au complet d'autre part, si l'effectif présent est moindre, égal sera, sous le régime de l'une et l'autre loi, le nombre total des journées d'instruction.

Donc, quant au nombre, l'objection tombe.

Dans cette loi, je vois cet avantage : Les intellectuels qui, tous, arrivaient à ne faire qu'un an, seront gradés en leur deuxième année, rendront les services qu'on est en droit d'attendre d'eux.

J'y vois surtout cette justice que le pauvre diable, arrivant toujours, lui, à faire trois ans complets, ne sera pas chargé plus que les autres.

Je salue donc, bien nettement, le service de deux ans, de 24 mois plutôt, pourvu qu'il

— Pour cela, il est nécessaire de sortir sans protection ni permission de faveur pour une catégorie de privilégiés.

Et je suis heureux de ce que la classe 1903 sera libérée le 12 juillet prochain, et la classe 1904 en septembre. Ce sont là deux bonnes décisions. Elles font profiter 1904 des avantages de la loi de deux ans, et 1903 d'une partie. — En fait, elles amènent l'application intégrale de cette loi dès octobre 1907; l'avançant d'un an.

Qu'importe, puisqu'il faut y arriver !

Mais il est des difficultés d'organisation intime très sérieuses, insurmontables même, dans l'application de la loi telle qu'elle existe actuellement, il en est d'autres quand aux méthodes d'instruction.

On peut obvier à ces difficultés, les supprimer, même.

— Pour cela, il est nécessaire de sortir des vieilles formes, avec lesquelles on a voulu mettre sur pied une loi nouvelle dont le cliché n'est pas fait pour elles.

Il est impossible d'admettre, en effet, que, par suite d'une vieille coutume, conservée à tort, à chaque départ de classe le capitaine voie la moitié de son effectif disparaître, tous ses gradés non-rengagés partir, tous les soldats restants distraits de sa compagnie, et l'instruction se faire uniquement par de jeunes gradés inexpérimentés.

Le problème à résoudre est donc de ne pas désemparer le capitaine de tous ses anciens soldats, de lui laisser nombre de gradés ayant déjà fait l'instruction, il est aussi dans la suppression des emplois, des corvées et des choses non indispensables à un soldat, qui, cependant, doit savoir se suffire en campagne.

J'en parlerai prochainement.

Ex-capitaine Alph. MAGNIEZ.

ÉCHOS

LES MINISTRES DU CULTE DANS LES HOPITAUX MILITAIRES

La « Croix » de Paris signalait hier l'heureuse intervention de M. Groussau auprès de M. le Ministre de la guerre. Les tyranniques circulaires de M. Etienne ne permettant l'accès du prêtre auprès des soldats dans les hôpitaux militaires que sur une demande écrite du malade, étaient rendues plus odieuses encore par les exigences de certains médecins qui voulaient une nouvelle demande pour chaque visite du prêtre.

M. Grousseau avait en main des renseignements que lui avait fournis la Ligue des Catholiques Français.

Les membres de cette Ligue sont bien décidés à continuer leur action sur tous les terrains de défense religieuse et patriotique.

CHEMIN DE FER DU NORD

A partir d'aujourd'hui, le train express 2209, quittant Lille à 10 h. 20 du matin, dessert les stations de Cassel et de Bergues aux heures suivantes :

Cassel, arr. 11 h. 47 matin; départ 11 48 ; Bergues, arr. 12 07, départ 12 08 ; arrivée à Dunkerque, 12 17.

IDYLLE ROUGE

On ne compte plus les désordres causés par l'inconduite et l'ivrognerie.

Chaque jour ajoute un nouvel anneau à cette longue chaîne de crimes et il semble que nous en soyons presque arrivés à lire sans émotion, dans nos journaux, le récit de ces horribles scènes tant elles se renouvellent fréquemment près de nous.

C'est un de ces drames qui a servi de thème à la navrante « Idylle Rouge », écrite spécialement par « Johan d'Estrélles » pour le « Fléau du Siècle », et dont la publication commencera le 15 juin dans cette revue.

Un numéro gratuit sera envoyé à toute personne qui enverra une carte de visite au gérant du « Fléau du Siècle », 1, rue des Sept-Ageches. — Prix de l'abonnement : 1 fr. par an — 1 fr. 50 pour l'étranger.

DE L'ETUDE A L'ACTION

Dans sa 147e brochure, l' « Action Populaire » indique d'une façon pratique comment on passe « De l'Etude à l'Action ».

La monographie du groupe ouvrier d'Orléans, donnée par M. l'abbé Beaupin, montrera aux hésitants et aux faibles, une œuvre qui, bien que très modeste au début a servi de point de départ à toute une série d'œuvres économiques florissantes, grâce à la ténacité de ses membres. Cet exemple mérite d'être suivi.

On sait que chaque brochure de l' « Action Populaire » est vendue 0,25 centimes franco. Abonnement annuel (Nos 97 à 132 ou 715 à 750) 7 fr. 50. — Etranger : 8 fr. 50. Administration de l'A. P. : Reims, 48, rue de Venise. — Paris, Lecoffre, 90, rue Bonaparte. — En vente dans les principales librairies.

LA JEUNE GARDE

Lire dans le numéro du 2 juin : Discipline, abbé Baron. — Quand ça ne va pas, R. D. — Les ressources des Cercles d'Etudes, abbé Delsaux. — Ingénieurs sociaux, Alix. — Aux conscrits, caporal V. — Tribune libre. — Variété. — Le Comité fédéral. — Chronique. — Bibliographie.

Abonnement : un an Nord, 2 fr. 50. — Un an France, 3 fr. — Les abonnements sont payables d'avance. S'adresser à M. Jules Dhétin, 6, rue Saint-Pierre, Lille.

LES MOTS DU JOUR

Deux députés s'entretiennent du budget :

— Tout de même, dit l'un, près de quatre milliards de dépenses, c'est effrayant !

Et l'autre, avec une nuance de regret :

— Le fait est que nos malheureux quinze mille francs par an, ce n'est qu'une goutte d'eau là-dedans !...

PÈLERINAGE DIOCÉSAIN
à Rome

Le 18 septembre prochain commencera pour le Souverain Pontife Pie X la cinquantième année de son sacerdoce.

A cette occasion des pèlerinages vers Rome seront organisés chez tous les peuples catholiques et surtout en France, dans les divers diocèses.

Monseigneur Delamaire désire que le Nord prenne la tête de ce mouvement et forme avec ses hommes d'œuvres et ses jeunes catholiques l'avant-garde de cette grandiose manifestation de fidélité au Saint Siège et d'amour pour la personne auguste de notre vénéré Pontife et Père le Pape Pie X.

« Pour des fils dévoués tels que sont les catholiques du Nord, nous écrit Sa Grandeur, c'est à l'heure de l'épreuve surtout qu'on doit les voir accourir autour de leur Père bien aimé pour l'honorer et le consoler. »

Monseigneur a chargé le Comité diocésain d'organiser ce premier pèlerinage des hommes et jeunes gens du Nord, vers Rome, et il le présidera lui-même.

Il aura lieu du lundi 9 au samedi 21 septembre.

Des affiches font connaître le programme, le prix et les principales conditions du voyage.

Le Comité prie instamment MM. les Curés et les Directeurs des œuvres d'hommes qui ont reçu ces affiches, de vouloir bien les poser au plus tôt, dans les églises et dans les locaux où se réunissent les diverses associations.

Il importe que partout l'on sache qu'il y aura prochainement un pèlerinage des catholiques du Nord à Rome pour célébrer le jubilé sacerdotal de Pie X.

Des circulaires plus détaillées seront envoyées aux personnes qui nous en feront la demande à la « Croix du Nord ».

On peut se faire inscrire dès maintenant.

Le nombre de places disponibles dans le train spécial est limité ; les inscriptions seront closes dès que ce chiffre sera atteint.

Gazette du Nord

On nous annonce la mort :

A PÉRENCHIES, de M. François Demine, le dévoué porteur de la « Croix » ; c'était un brave homme dans toute l'acception du terme, un honnête père de famille qui accomplissait sa besogne avec beaucoup de dévouement.

Les funérailles auront lieu lundi, à neuf heures.

A TOURCOING, de Mme veuve Biot-Monsterlet, lectrice assidue de la « Croix », pieusement décédée à l'âge de 62 ans.

A FRESNES, de Mme Amélie-Désirée Deschamps, veuve de M. Isidore Brasseur, docteur en médecine, décédée dans sa 82e année, administrée des Sacrements.

Les funérailles auront lieu, en l'église de Fresnes, le lundi 3 juin, à dix heures et demie.

Samedi, à dix heures, eurent lieu, en l'église de Saint-Druon, à CAMBRAI, les funérailles de M. l'abbé Drach, curé de cette paroisse.

La levée du corps fut faite par M. la chanoine Hécart, archiprêtre de la Métropole, qui célébra ensuite le Saint Sacrifice de la messe, assisté à l'autel par MM. les Curés d'Esnars et de Ramillies.

Les cordons de poêle étaient tenus par MM. les abbés Barteaux, curé de l'Immaculée Conception, et Wiart, curé d'Onnaing, et par MM. Brunean et Demaël, président et trésorier de l'ancien Conseil de Fabrique.

Plus de soixante prêtres assistaient aux funérailles de leur regretté confrère. On remarquait dans l'assistance MM. les vicaires-généraux Margerin et Massart, MM. les chanoines Lemaire, Paris, Couvreur, Carlier et Colpin, M. le chanoine Cloche, doyen de Saint-Géry ; M. le chanoine Foulon, supérieur de l'Institution Notre-Dame de Grâce ; M. l'abbé Dransart, directeur à l'Institution N.-D. ; M. l'abbé Miquet, curé de Romaries ; MM. les Vicaires de la Métropole et de Saint-Géry, etc.

Les paroissiens de Saint-Druon assistèrent en foule aux funérailles de celui qu'ils appelaient leur bon curé, voulant ainsi lui rendre un dernier hommage de leur reconnaissance pour son dévouement à leur égard.

Après l'Evangile, M. l'Archiprêtre recommanda le défunt aux prières de l'assistance et transmit aux paroissiens de Saint-Druon les suprêmes recommandations de leur ancien curé, recommandations que M. l'Archiprêtre avait reçues de M. Drach lui-même quelques heures avant sa mort : « Dites-leur que je les ai toujours beaucoup aimés depuis que je suis au milieu d'eux et que je ne les aimerai pas moins dans l'autre vie. Je les supplie de songer à leur âme et aux moyens de lui assurer le bonheur éternel ; je les exhorte de tout mon cœur à sanctifier le dimanche par l'abstention du travail et l'assistance à la messe ; je les conjure aussi de veiller à l'éducation chrétienne de leurs enfants et de ne pas oublier que sous ce rapport la meilleure leçon, la plus efficace, c'est l'exemple ».

Après le Saint Sacrifice, M. le vicaire-général Margerin donna l'absoute, puis M. l'Archiprêtre conduisit la chère dépouille à sa dernière demeure.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leur famille nos chrétiennes condoléances.

Samedi, a été célébré, à dix heures, en l'église d'ANNAPPES, le mariage de M. Jules Béghin, contremaître de tissage à Hem, avec Mlle Adélina Vanhoute, à Annappes.

Les témoins du marié étaient MM. Achille et René Béghin, ses deux frères ; ceux de la mariée, MM. Paul Cochez, son beau-frère, et Amédée Roussel, son oncle.

Samedi matin a été célébré, en l'église du Sacré-Cœur, à TOURCOING, le mariage de Mlle Berthe Piot, fille de M. et Mme Piot-Delmarquette, avec M. Maurice Duhem, fils de M. et Mme Duhem-Lallemand, d'Armentières.

Le consentement des époux a été reçu par M. l'abbé Quennelle, ancien vicaire de la paroisse.

MM. Eiol et Jean Coupleux ont interprété, avec leur talent habituel, dans la perfection, quelques jolis morceaux de circonstance pour chant et violoncelle, qui ont été très appréciés de l'assistance nombreuse.

Le lundi 17 juin, à onze heures et demie, dans l'église d'HEM, aura lieu le mariage de Mlle Antoinette Mulaton, fille de M. François Mulaton, avec M. Paul Delobel, docteur à Lille.

Le consentement nuptial sera reçu par Mgr Baunard, recteur des Facultés Catholiques de Lille.

MORT DU GÉNÉRAL BILLOT

Le général Billot est mort hier soir, à 10 h. et demie, entouré des membres de sa famille. L'ancien ministre de la Guerre souffrait, depuis quatre mois, d'une maladie de foie, et malgré les intolérables souffrances qu'il endurait, il se levait encore de temps à autre.

Mais, depuis quelques jours, son état inspirait les plus vives inquiétudes à son entourage et plusieurs consultations eurent lieu.

La date des obsèques n'est pas encore fixée.

Né à Chaumeil (Corrèze), le 15 août 1828, d'une famille modeste, Jean-Baptiste Billot, le vingtième enfant d'un riche propriétaire qui en eut vingt et un, entra à l'école de Saint-Cyr en 1847, puis à l'école d'état-major lors de sa nomination au grade de sous-lieutenant.

En 1870, il fut nommé chef d'état-major de la division de Lavaucoupet, du 2 corps, et prit part avec elle aux combats de Sarrebruck (2 août), Spickeren (6 août), Berny (14), et Noisseville (31).

Il combattit sur les bords de la Loire.

Forcé d'évacuer Orléans le 4 décembre, l'armée se retira vers l'Ouest. Le lendemain, le général Billot recevait la Commission de général de division et le commandement du 18e corps qui se trouva relié avec l'armée de l'Est.

Le général Billot et son corps d'armée prirent une part importante à la victoire de Villersexel, le 9 janvier 1871. Le général Billot resta en France ; il gagna l'Ain et fut chargé alors de la formation d'un 26e corps à Guéret.

C'est pendant qu'il s'occupait de cette organisation qu'eurent lieu les élections du 8 février 1871, qui l'envoyaient à la Chambre comme député de la Corrèze.

Après la paix, malgré ses brillants états de service, la Commission de revision des grades le remit général de brigade, le 16 septembre 1871.

Dans ses votes à la Chambre, il se déclara pour le retour de l'Assemblée et du gouvernement à Paris, l'amendement Wallon, les lois constitutionnelles. Il prit aussi une part active à la discussion des lois militaires.

Nommé sénateur inamovible par l'Assemblée nationale, le 16 décembre 1875, le général Billot reçut à nouveau les trois étoiles le 30 mars 1878 et passa à la 1re division, à Lille.

Il fut placé à la tête du 15e corps d'armée à Marseille, le 18 octobre 1879.

C'est à cette époque qu'on lui reprocha ce qu'on a appelé « le siège de Frigolet », à l'occasion de l'expulsion des Pères Prémontrés.

Le 30 janvier 1882, il succéda au général Campenon, comme ministre de la Guerre ; mais un an après, il donna sa démission.

Il fut remplacé par le général Thibaudin, le 31 janvier 1883.

Le 3 mars suivant, le général Billot fut nommé membre du Conseil supérieur de la Guerre, et, le 27 mars 1884, commandant du 1er corps d'armée à Lille.

Le général Billot, qui avait reçu tous les grades dans la Légion d'honneur, fut décoré de la médaille militaire en 1887, maintenu en activité de service sans limite comme ayant commandé en chef devant l'ennemi.

De nouveau ministre de la Guerre dans le cabinet Méline (1896-1898), le général Billot était un adversaire absolu de la loi de deux ans.

Une de ses dernières apparitions à la tribune du Sénat fut précisément pour combattre la loi de recrutement actuellement en vigueur.

La mort du général Billot réduit à cinq le nombre des sénateurs inamovibles ; ce sont : MM. Godin, Bérenger, Magnin, Cazot, élue par l'Assemblée nationale, et de Marcère, élu par le Sénat.

LES GRÈVES

A ROUBAIX

Chez les plombiers-zingueurs. — Le travail a été repris samedi matin dans dix-huit maisons, où satisfaction a été donnée aux ouvriers.

Vingt-sept établissements sont encore en grève.

La grève des Inscrits maritimes
à Dunkerque

UNE AFFICHE

A la réunion de vendredi soir, tenue à la Bourse du Travail et dont nous avons parlé, il a été décidé que l'affiche suivante serait apposée hier samedi à Dunkerque et Gravelines :

Appel aux populations maritimes

Le Comité de défense des gens de mer fait appel à tous les navigateurs sans distinction de grade, afin de se grouper autour du drapeau des travailleurs de la mer, pour l'augmentation des invalides.

Il prévient tous les camarades officiers de tous grades et de toutes spécialités que la grève générale est décrétée à partir du 31 mai. En conséquence, tous les travailleurs de la mer débarqueront en masse de leur navire pour se rendre au bureau de la marine. Les capitaines préviendront les armateurs et iront déposer leur rôle.

Le Comité recommande à tous les camarades d'être calmes et forts pour obtenir les pensions.

Cette affiche a été placardée samedi vers midi.

LES MARINS DÉBARQUENT

Samedi matin, à cinq heures et demie, M. Decoutter, du Comité de la grève et un groupe de marins ont fait une tournée au port. Tous les navires français présents à Dunkerque, au nombre de 19, ont reçu leur visite.

Promesse a été donnée que le mouvement serait suivi.

Les marins de la drague des Ponts et Chaussées où se trouvait M. Breynaert, sous-ingénieur, ont quitté le bord.

Le groupe empêcha le remorqueur « Commerçe » de munir ses soutes de charbon.

Un autre remorqueur dut abandonner en plein bassin le vapeur « Amiral-Aube » des Chargeurs-Réunis. Ce vapeur a pu s'amarrer au quai de Quarantaine.

Les chaudières du vapeur « Ville-de-Constantine » étant éteintes, les ouvriers travaillant au déchargement n'ont pu continuer leur travail.

Les chauffeurs arabes du « Cordilleras » sont restés à bord ; les treuils fonctionnaient pour le déchargement.

Ce sont les équipages de l' « Emilie » (Maison Beck frères), du « Longsor » et du « Gange » qui ont déposé les premiers leurs rôles. Les autres ont suivi.

Deux remorqueurs et le vapeur baliseur ont pu gagner leurs équipages ; mais ils ne pourront aller en mer que pour coopérer à des sauvetages ou faire la relève des hommes des bateaux-feux. Ils pourront également jusqu'à nouvel ordre entrer les bateaux étrangers.

Le vapeur-pompe de la Chambre de Commerce maintient également son équipage pour le service d'incendie.

UNE RÉUNION

A cinq heures, une grande réunion a été tenue à la Bourse du Travail. M. Giron présidait ; plusieurs discours furent prononcés et quelques questions de détail ont été réglées.

La continuation de la grève a été votée avec enthousiasme par les officiers comme par les hommes de toutes les spécialités.

Les orateurs ont recommandé le calme.

A GRAVELINES

Il n'y a pas actuellement de bateaux français en ce port.

La flottille des Nordier se trouve en mer depuis plusieurs jours. Ce sont des marins du Grand-Fort qui la montent.

Ils déposeront leurs rôles aussitôt leur retour.

***

Aux deux réunions de la soirée de samedi, les inscrits maritimes ont décidé, après de vives discussions, la suppression complète du service de remorquage.

Les lamaneurs et les pilotes devront également chômer.

Seuls, peuvent continuer à travailler les hommes des bateaux-feux.

Le capitaine Giron qui avait, au début de la séance, donné sa démission de président du Comité de la grève, est revenu sur sa décision et reste à la tête du Comité.

Quel que soit l'achat que vous ayez à faire, consultez notre dernière page, vous y trouverez l'adresse d'une bonne maison, où vous aurez dans d'excellentes conditions ce que vous cherchez.

Le Transfert des Ecoles Normales
DE DOUAI

Il paraîtrait que la question du transfert des Ecoles normales n'est pas encore résolue définitivement.

On se souvient cependant que, durant la session dernière du Conseil général, le Préfet déclara, aux représentants de l'arrondissement de Douai et au Conseil général lui-même, qu'il abandonnait l'idée de transférer à Lille, au pensionnat des Dames Bernardines, tout ou partie des établissements situés à Douai.

La veille de ces déclarations, le Conseil municipal de Douai, réuni d'urgence, avait décidé de faire les sacrifices nécessaires au maintien de eEcoles normales dans la ville.

Nous ne savons quelles sont les raisons pour lesquelles on reviendrait sur cette question qui semblait terminée.

Nous nous contentons de signaler pour ce qu'ils valent les bruits qui sont mis en circulation.

Pour trouver l'emploi que vous recherchez, confiez votre annonce à un journal qui place bien.

La CROIX DU NORD place bien !

Reproduction interdite.

Les bureaux des annonces de la « Croix du Nord » sont installés, 1, rue des Sept-Agaches, 1, (Grand-Place), LILLE.

LILLE

Le Dimanche à Lille

POUR LES VOYAGEURS
1re Messe à Saint-Maurice (près la gare) à cinq heures
Dernière Messe à midi

Journée du 2 juin 1907

31e Dimanche après la Pentecôte. — Solennité du Saint-Sacrement.

A l'église du Saint-Sacrement, à Fives-Lille, rue de Lannoy, 80, Fêtes de l'Adoration. — A sept heures et demie, messe de communion avec chants par la chorale de la Réunion Dominicale ; à dix heures, grand'messe avec chants par toute l'assistance ; à cinq heures, vêpres et salut solennel de clôture avec procession. Les sermons seront donnés par M. l'abbé Dierman, missionnaire, prédicateur de la retraite préparatoire.

Concerts. — De quatre à cinq heures, au Jardin Vauban, par la musique du 43e. — A huit heures et demie, au Palais-Rameau, par l'Association Symphonique des Concerts d'Eté.

Jeu de balle. — A trois heures, boulevard des Ecoles, Anzin (Napoléon) et Valenciennes (Adonis).

Vélodrome Lillois. — Course à quatre heures et demie.

Société d'Horticulture. — A cinq heures, au Palais-Rameau, Conférence et tombola.

Hippodrome Lillois. — A trois heures, en matinée, à huit heures et demie, en soirée, représentations cinématographiques par The Royal Vio.

Kermesses. — Place Jacques-Febvrier et quartier Vauban.

Palais des Beaux-Arts, ouvert de dix heures à quatre heures.

Musée Commercial. — De dix heures à quatre heures, rue du Lombard.

FÊTES DE LILLE

Transport par chemin de fer à tarif réduit

Sur la demande de la Municipalité, la Compagnie du chemin de fer du Nord fait connaître qu'à l'occasion de la Fête communale des 8, 9 et 10 juin prochain, une réduction de 50 % sera accordée sur le prix de transport aller et retour, des membres des diverses Sociétés qui se rendront à Lille pour prendre part à cette Fête, sous la condition de voyager en corps par groupes de dix au moins à l'aller ; toutefois, ce minimum sera réduit à six pour les membres des Sociétés d'archers, de jeu de boule, de jeu de balle et de beigneau.

L'aller pourra avoir lieu dès le samedi 7 juin ; quant au retour, il pourra, à titre exceptionnel, s'effectuer isolément jusques et y compris le 11 juin inclus dernier délai.

L'AFFAIRE DU BUREAU DE RECRUTEMENT

Les inculpés devant la Cour d'assises

Le 7 juin prochain comparaîtront, devant la Cour d'assises du Nord, l'ex-caporal Beaurain et le soldat Noteau, inculpés de faux en écritures, au bureau de recrutement de Lille.

Beaurain aura pour défenseur l'éminent Me Dubron, et Noteau sera défendu par Me de Lauwereyns.

FEUILLETON N° 43

LE CHOIX DE MAURA

par Mathilde AIGUEPERSE

Trois semaines après la réception de cette lettre, Maura, de retour, accourait au faubourg Saint-Honoré.

— Père, s'écria-t-elle à l'arrivée du Père de Goëlo, je suis ici depuis huit jours; mais Pazanne ayant été sans cesse occupée, pas moyen de venir vous voir. Enfin, me voilà !

— Eh bien ? demanda le religieux, êtes-vous plus calme ?

— Un peu plus, oui, mais ce n'est pas superbe encore. Souvent, je pleure sans pouvoir m'arrêter ; souvent aussi, j'ai envie de tout briser autour de moi. Tenez, avant-hier, j'ai aperçu mon ancienne amie, Phanette Gibbe, et ce que la colère bouillonnait en mon cœur !

— Il fallait élever vers Dieu ce cœur bouillonnant.

— Je l'ai fait...Quand j'y ai songé...Après une heure de rage... Oh ! Père, que c'est difficile de se surmonter ! Mais, je suis si fière ensuite quand je remporte une victoire sur moi-même !... Vous riez ? C'est que vous êtes un vieux général, vous, habitué à conquérir les positions ! tandis que Maura est un pauvre petit bleu, qui baisse encore la tête devant la fusillade... Bon ! je ris aussi, et je n'en ai pas envie cependant... Savez-vous? J'ai fait ce que vous m'avez dit au sujet de M. de Prahec, en exagérant même votre conseil; j'ai demandé, non pas trois mois, mais six mois de réflexion.

— Alors ?

— Alors, père et Madame de Kerpratel ont répondu « oui », s'imaginant déjà que je consentale ; or, je suis dégoûtée de tout et de tout le monde.

— Une future Carmélite ! Comment est M. de Prahec ?

— Blond, élégant, empressé, très...

— Cest est le superficiel. A-t-il une position ? Des croyances religieuses ? Un caractère, enfin ?

— Une position ? Non, il est très riche.

— Qu'importe ? La fortune est-elle le synonyme d'oisiveté ? Riche ou pauvre, chacun doit suivre une voie et se rendre utile à ses semblables. Voyez, l'ouvrier travaille : si son gain est nécessaire à sa famille, son œuvre profite à la société. Eh bien ! le riche, qui n'a pas à s'occuper du pain quotidien est, tenu, dirai-je, de servir son prochain, son pays, d'une manière ou d'une autre. S'il ne le fait pas, il manque à ses devoirs d'homme et de citoyen.

— Je n'ai jamais songé à cela, dit Maura toute pensive ; c'est vrai, cependant.

— Oui, c'est vrai ; et les croyances ?

— M. de Prahec n'est peut-être pas complètement irréligieux : il est indifférent.

— Ce que vous étiez, il y a un mois à peine. Or, vous savez maintenant qu'il faut Dieu à un cœur. Là, est le repos ; là, est la force, la consolation, l'espérance ; là est l'amour... Reste le caractère. M. de Prahec a-t-il un caractère ?

— Oh ! un caractère charmant, très gai, très égal ! Pour cela, c'est parfait !

Le Père de Goëlo secoua la tête.

— Vous ne comprenez pas ma question. Savez-vous si ses sentiments sont nobles, ses idées élevées, s'il vibre, en un mot, à ce qui est beau et grand ?

Maura resta un instant silencieuse.

— J'ai remarqué sa générosité envers les pauvres, dit-elle enfin. Quant à vibrer..., il vibre surtout pour les chevaux ; il fait courir, alors, c'est un des grands sujets de conversation... Cela m'intéressait beaucoup... autrefois.

— Et maintenant ?

— Maintenant, moins ; je suis dégoûtée de tout, vous dis-je. Si vous ne m'aviez conseillée de réfléchir, je répondrais *non* de suite à Madame de Kerpratel, bien que ce parti plaise à mon père. Sans être aussi brillant que celui du comte de Naivang, il est pourtant très beau.

— Ecoutez, mon enfant ; il ne m'est pas possible de prendre les informations nécessaires en pareil cas ; vous allez voir prochainement votre tante, priez-la de remplacer votre mère dans cette grave question d'avenir : nulle n'est plus digne de votre confiance et de votre affection, peut-être ne le comprenez-vous pas assez. Sans manquer à la discrétion, je puis vous dire certaines choses capables d'attirer votre cœur vers Mademoiselle d'Aulus. C'est elle qui a élevé sa sœur, vous le savez ? Savez-vous aussi que, par tendresse pour cette jeune sœur, elle a refusé, avec une héroïque abnégation, un mariage qui lui souriait à tous les points de vue ?

— Elle aimait ?... interrompit vivement Maura.

— De tout son cœur ; et elle a brisé ce cœur, se doutant bien, cependant, que l'enfant pour laquelle elle se sacrifierait la quitterait un jour... La suite, vous la connaissez... Vous étiez chère à Mademoiselle d'Aulus, et elle vous était indifférente, peut-être même antipathique. De sorte que sa vie s'est écoulée dans la solitude, et vous pensez quelle foi, quel amour de Dieu, il a fallu, pour souterrir aux heures noires cette nature délicate et tendre. De ces luttes, de ces sacrifices, de ces tristesses, il n'est resté à Mademoiselle d'Aulus qu'une certaine mélancolie, qui se dissiperait peu à peu, j'en suis sûr, sous votre chaude affection. Comprenez-vous qu'elle mérite d'être aimée ?

— Oh ! oui, s'écria Maura avec transport. Je l'aimais déjà, mais je ne sais comment vous remercier de me la faire mieux connaître. Je croyais si bien qu'elle était restée vieille fille par goût... ou...parce qu'elle était laide.

— Qu'importe la laideur, si l'âme est belle !

— Père, on voit bien que vous êtes saint ! L'enveloppe...

— M. de Naivang avait, m'avez-vous dit, une enveloppe superbe, et...

— Oui, oui, et c'est un scélérat... Je suis battue... Je m'en vais, vous laissant les honneurs de la victoire. Ah ! une nouvelle qui me vaudra un atome de considération de votre neveu Alain (nous sommes ennemis acharnés tous les deux), et cela va vous faire plaisir : j'ai vendu ma bicyclette.

— Pour acheter un tandem ?

— Vous vous moquez de moi !... Pons... devinez...

— Je ne trouverais pas...

— Parce que vous me savez des idées folles. Eh bien ! celle-là est sublime, absolument sublime... La bicyclette m'agace comme tout le reste... D'abord, si je vais au couvent, je n'en aurai pas besoin. Bref ! elle a fait envie à la sœur de M. de Prahec : je la lui ai cédée à bon compte, et voilà l'argent... pour les dix bébés que vous savez...

Tout ému, le Père de Goëlo regarda la jeune fille.

— C'est bien ! dit-il simplement, je remettrai ceci à la personne qui m'a parlé de cette famille; mais, je désire que vous gardiez... voyons... cent francs, pour acheter des provisions de première nécessité, que vous irez porter vous-mêmes, avec les vêtements déjà confectionnés, en joignant quelques bonnes paroles... Voilà l'adresse.

— Je n'aurai pas le temps.

— Vous le prendrez. Au revoir.

Deux jours plus tard, un court billet arrivait au Père de Goëlo :

« Mon Père, j'y suis allée... Une misère noire ! Se peut-il qu'il y ait des gens aussi malheureux ! Et moi qui ose me plaindre ! Le père malade, la mère exténuée, et dix enfants plus gentils les uns que les autres. Ils étaient bien sales ! Tant pis ! je les ai tous embrassés. J'y retournerai demain pour les laver. Il faudra de l'eau de Cologne ! ! Pauvrée petite ! Ils ont poussé des cris de joie; j'avais porté mes vieux jouets trouvés au fond d'une armoire. Pensez ! !

» Adieu Père, et merci. Je viendrai vous voir bientôt. Vous me direz quand je devrai commencer une « revue » du passé. Que j'ai peur, mon Dieu ! »

Plusieurs fois, en effet, Maura retourna au couvent pendant le mois qui s'écoula avant son départ.

A mesure que l'époque du mariage de son père approchait, elle se sentait plus triste, plus énervée aussi, surtout quand elle avait vu Madame de Vrilneuse, et, inhabile encore à lutter contre elle-même, dans l'excès d'abattement ou d'exaspération, elle allait auprès du Père de Goëlo chercher le conseil et la force.

Avec une patience mêlée de fermeté, le religieux poussait doucement Maura à la vie utile, occupée, à la résignation, à la charité, à l'oubli d'elle-même; et, malgré quelques boutades, quelques révoltes, la nature de la jeune fille, qui était franche, droite et sérieuse, sous une apparente légèreté, devenait de plus en plus malléable sous la main qui la dirigeait.

La « revue » si redoutée se fit la veille du mariage de M. de Breil, et Maura puisa le lendemain, dans la communion à une messe matinale, le courage qui lui était nécessaire pour maîtriser sa douleur.

Très pâle et très grave, elle assista ensuite à la cérémonie religieuse et au lunch, sans paraître remarquer les regards curieux qui la dévisageaient; puis, le moment du départ arrivé, après avoir embrassé son père, par un effort suprême elle tendit son front à celle qui était désormais Madame de Breil, sans qu'une larme montât à ses paupières... Mais, une fois assise à côté de Pazanne, dans la voiture qui devait les conduire à la gare de Lyon, la portière était à peine fermée, que la pauvre enfant, à bout de forces, éclata en sanglots...

A suivre.

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
PUR CACAO ET SUCRE
Fabr. p. PP. Trappistes, d'Aiguebelle (Drôme)
Dépôt : L. Giraud, 74, Av. Nationale, Lille